



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Le SUPAP-FSU obtient la comptabilisation du temps de formation des AAAS

Dans le règlement temps de travail de la Ville, il est prévu qu'une journée de formation se substitue à la journée normalement travaillée par les collègues. Ce système nous convient lorsque la journée de formation est moins longue que la journée de travail habituelle. **En revanche, cela ne convient pas dans le cas où la journée habituelle est plus courte !**

Dans les discussions avec la DRH centrale, notre syndicat a expliqué à plusieurs reprises que les **AAAS étaient systématiquement en formation sur des petites journées périscolaires**, et jamais sur des journées d'extrascolaire de 9h30. Nous avons insisté sur la nécessité de prise en compte de cette particularité assez unique à la Ville pour que les collègues ne soient pas lésés lorsqu'ils sont en formation.

Le SUPAP-FSU a finalement obtenu que le différentiel de temps entre la journée habituelle et la journée de formation soit crédité au bénéfice de l'agent.e. Une phrase a donc été ajoutée à notre demande dans le règlement du temps de travail de la Ville, voir page 10, [ICI](#) :

« Par exception, si le temps de formation dépasse le temps prévu au planning initial de l'agent, ce temps de formation est décompté au réel ».

Par exemple une formation de **7h** un lundi, à la place d'une journée de travail de **4h10**, doit donner lieu à un crédit de temps de **2H50** (7h – 4h10).

Après cette victoire de notre syndicat, il s'agit maintenant pour la DASCO de trouver les modalités techniques de comptabiliser ces heures supplémentaires effectuées lors des journées de formation. **Nous serons vigilants sur l'application de ce dispositif.**

Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !

Paris, le 7 juillet 2022

L'équipe SUPAP-FSU DASCO vous souhaite bon courage et/ou bonnes vacances et reste disponible tout au long de l'été :

06 46 36 93 97 ou supapfsudasco@gmail.com